

Logo de votre organisation

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

AVIS DE COMPÉTITION

Nom de la compétition

PRÉSENTÉ PAR

Club hôte

Région hôte

DU : Date de début

AU : Date de fin

N° DE SANCTION : (Patinage Québec)

Sanctionnée par Patinage Québec

Détail de sanction —

COMPÉTITIONS INTERCLUBS OU INTERRÉGIONS

Le **Club Hôte** annonce la tenue de la **Nom de la compétition**

Dates : « **Date de début de l'événement** » au « **Date de fin de l'événement** »

Les concurrents doivent être des adhérents en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions ou des clubs suivants :

Région Hôte	Région 11
Région 2	Région 12
Région 3	Région 13
Région 4	Région 14
Région 5	Région 15
Région 6	Région 16
Région 7	Région 17
Région 8	Région 18
Région 9	Section invitée
Région 10	

Un patineur qui s'entraîne à temps plein dans un programme Sport-études reconnu peut également s'inscrire si la région du Sport-études est invitée, ils doivent inscrire leur club d'appartenance et le nom de leur Sport-études.

Un patineur de catégorie Senior, Junior, Adulte et Olympiques spéciaux est admissible même si sa région n'est pas invitée.

Gestionnaire de compétition : **Nom du responsable de la compétition (Si différent du Président)**

Téléphone : **No de téléphone** Courriel : **Courriel**

Président(e) du comité organisateur : **Nom du responsable de la compétition**

Téléphone : **No de téléphone** Courriel : **Courriel**

Représentant(e) technique : **Nom Représentant(e) Technique**

Spécialiste de données en chef : **Nom Spécialiste de Données en Chef**

Spécialiste de données informatiques : **Nom Spécialiste de Données Informatiques**

PATINAGE QUÉBEC

N^o DE SANCTION : Émise par Patinage Québec

NOM DE L'HÔTE : **Nom du Club ou région Hôte**
SITE INTERNET : **www.site.du Club ou de la région hôte**
COURRIEL : info_cpaourégion@courriel.qc.ca
TÉLÉPHONE : **No de téléphone pour information**

La compétition est régie par les règlements de Patinage Canada.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

EN CONTEXTE PANDÉMIQUE DEPUIS LE MOIS DE MARS DERNIER, PATINAGE QUÉBEC ET/OU Nom de la compétition DEVANT SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC, EST EN DROIT DE MODIFIER OU D'ANNULER L'ÉVÉNEMENT EN TOUT TEMPS.

1. Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Nom Aréna et/ou Glace Principale
123, rue Adresse complète
Ville (QC) Code Postal

GLACE 2

Nom Aréna et/ou Glace 2
123, rue Adresse complète
Ville (QC) Code Postal

2. Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glace 1 : 85' X 185 « ; 85' X 200' (STANDARD LNH),
100' X 200' (Olympique); ou Spécifiez
Glace 2 : 85' X 185 « ; 85' X 200' (STANDARD LNH),
100' X 200' (Olympique); ou Spécifiez

3. Accidents et Responsabilité

Patinage Canada, Patinage Québec, « le club Hôte » et l'équipe de bénévoles n'assument aucune responsabilité pour les dommages, les blessures ou risque de contamination de la COVID 19 que pourraient subir les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation à cet événement, tous les concurrents et leurs parents ou tuteurs sont réputés avoir accepté d'assumer la responsabilité de toute blessure ou de tout dommage à la personne ou à la propriété du concurrent ou de la concurrente par suite, à cause ou en raison de la tenue et de l'organisation de la compétition, et de renoncer à toute réclamation contre les officiels, l'association, la section, Patinage Canada et l'équipe bénévole ou leurs représentants; leur inscription n'étant acceptée qu'à cette condition.

4. Comportement des participants

Les participants sont tenus de respecter les directives des officiels chargés de la compétition.

Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inappropriée à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des officiels, peut être suspendu et exclu de toute compétition subséquente.

5. Restrictions

- A) Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel. Nombre limite : **Indiquez le nombre s'il y a lieu**
- B) **Autres restrictions** approuvées par le comité provincial : Ajout du comité organisateur
- a. 1^{re} restriction; Autre que le nombre de participants
 - b. 2^e restriction;

c. 3^e restriction.

6. Inscription

Postale : Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir les formulaires prévus à cette fin.

Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être **oblitérés ou reçus** au plus tard à la **date limite sélectionnée** à l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
Adresse postal de paiement
Ville (QC) Code postal

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Ou

Internet : Un formulaire en ligne dûment complété doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité.

Aussi, les équipes devront remplir le formulaire en ligne prévus à cette fin.

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

Les inscriptions se font en ligne à l'adresse suivante : **Lien Internet pour inscription en ligne**

Date limite : **date limite**

7. Mode(s) de paiement : (Sélectionnez vos types de paiements acceptés)

- ✓ Carte de Crédit ;
- ✓ Paypal;
- ✓ Chèque ou mandat poste;
- ✓ Transfert bancaire via courriel : Courriel.

Les chèques ou mandats-poste doivent être libellés à l'ordre de **Nom pour le compte bancaire** et datés **au plus tard le Date limite sélectionnée**. À l'adresse suivante :

A/S Nom du responsable
Nom du Club
Adresse postale de paiement
Ville (QC) Code postale

Aucun chèque postdaté après le Date limite sélectionnée ne sera accepté. Ou

Aucun paiement après le Date limite sélectionnée ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si l'événement n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite d'inscription.

Frais administratifs de **Sélectionnez montant ou pourcentage** seront retenus si retrait avant la date limite d'inscription.

Des frais de **Sélectionnez les frais applicable pour NSF** seront appliqués sur les chèques sans provision.

Aucun remboursement après la date limite d'inscription.

8. Frais d'inscription :

\$\$ par événement CPC ([Calcul des points cumulatifs](#)) en simple; (STAR 5 à Or et Pré-Juvenile à Senior) (Interprétation) (Adulte) (Olympiques Spéciaux Niveau 6) (Danses Solo) (démonstration 3 et 4);

\$\$ pour le 2^e programme en CPC (Prog. Court et Prog. Libre dans la même catégorie seulement);

\$\$ par événement en combiné CPC en simple; (Pré-Novice a Senior) un seul résultat;

\$\$ par événement CPC en couple/danse, **par** partenaire;

\$\$ par événement CPC combiné en couple/danse, **par** partenaire;

\$\$ par événement Norme de performance avec classement (STAR 4 et Olympiques Spéciaux);

\$\$ par événement Norme de performance (STAR 1, STAR 2 et STAR 3) (Interprétation) (Olympiques Spéciaux Danse Introduction) (démonstration 1 et 2);

\$\$ par événement Patinage Plus;

\$\$ par événement supplémentaire Norme de performance et Norme de performance avec classement;

\$\$ par événement Éléments; (4 éléments)

\$\$ par événement Équipe; (4 éléments)

\$\$ par événement Olympiques Spéciaux; (si différent de : par événement Norme de performance)

\$\$ pour Monitoring.

\$\$ Rabais pour 2^e événement ou plus.

9. Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10. Système de notation (Sélectionnez selon vos annexes)

- a) Le système de calcul de points cumulatifs « **CPC** » est utilisé pour les épreuves jugées en CPC. (voir les annexes)
- b) Le système de « **Norme de Performance avec classement** ». (voir les annexes)

c) Le système de « **Norme de performance** ». (Voir les annexes)

11. Musique

Chaque patineur ou couple de patineurs devra fournir **deux (2) CD** lors de l'enregistrement, au moins une (1) heure avant le début de son épreuve.

Norme pour les CD

- (1) Il ne doit y avoir qu'un seul programme par CD.
- (2) Ils doivent être enregistrés en format MUSIQUE (Audio).
- (3) Le nom du concurrent, de la concurrente suivi de la catégorie, du type de programme – Court ou Libre, et de la durée de la musique doivent être clairement inscrits sur l'étiquette du CD.
- (4) Les fichiers MP3 ne sont pas acceptés.
- (5) Les disques doivent être présentés dans leurs boîtiers protecteurs.

Nettoyez bien vos disques et assurez-vous qu'ils ne soient pas égratignés afin d'éviter tout problème de lecture.

12. Accréditation des participants

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD ainsi que la feuille de contenu de programme.

13. Accréditation des entraîneurs

Les entraîneurs doivent posséder la certification minimale du PNCE pour les différentes compétitions.

Scénario 1 : Veuillez prendre note qu'afin de recevoir une accréditation sans frais aux différentes compétitions, vous devez :

- Présenter la carte de Patinage Québec **valide**
 - **Et** toutes les dates complémentaires sur la carte doivent également être valides (ex : premiers soins, vérification judiciaire, etc.)

Scénario 2 : Vous ne remplissez pas les conditions du scénario 1, vous devez alors **payer 15 \$ pour recevoir une accréditation** (pour la durée de la compétition) dans les cas suivants :

- Vous avez une carte de Patinage Québec valide, mais une ou plusieurs dates complémentaires ne sont plus valides :
 - Vous devez avoir en main les preuves de mises à jour
- Vous avez une carte de Patinage Québec non valide :
 - Vous avez en main la preuve d'adhésion à Patinage Canada pour l'année en cours (les dates complémentaires doivent être valides)
 - Dans le cas où les dates complémentaires ne sont pas valides, vous devez avoir en main les preuves de mise à jour.
- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, mais votre nom est sur la liste des entraîneurs en règle

- Vous ne possédez pas de carte de Patinage Québec, votre nom n'est pas sur la liste des entraîneurs en règle, mais vous avez en main :
 - Preuve d'adhésion à Patinage Canada de la saison en cours
 - Certificat des premiers soins valide
 - Certificat de vérification judiciaire
 - Certificat d'achèvement du cours « Respect et sport »
 - Certificat « Code d'éthique »
 - **OU** une impression d'écran du site de Patinage Canada affichant les dates des preuves et certificats susmentionnés.

Scénario 3 : Vous ne remplissez pas les conditions des scénarios 1 ou 2, vous **ne serez pas accrédité** et devrez alors **vous faire remplacer** auprès de votre athlète par un entraîneur en règle.

- **Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.**

Nombre d'entraîneurs avec l'athlète

Un entraîneur par concurrente/concurrent/équipe sera accrédité. **Une personne seulement, choisie par le patineur, la patineuse, le couple ou l'équipe, sera admise au niveau de la glace.**

Lors de l'accréditation

Les entraîneurs doivent s'inscrire en personne et présenter leur carte des entraîneurs. Ils doivent la porter au cou en tout temps.

Un bracelet de couleur (fournie par Patinage Québec pour les compétitions provinciales seulement) sera enroulé autour du cordon de la carte OU au poignet de l'entraîneur si le paiement de 15 \$ a été fait (preuves fournies).

Si l'entrée est refusée à l'entraîneur (pas en règle), la personne responsable de l'accréditation avisera le représentant technique afin que cet entraîneur ne se présente pas dans les chambres ou sur le bord de la bande.

14. Frais d'admission

12 ans et Plus : \$

5 ans et moins : \$

Plus de 65 ans : \$

Chaperon : \$

6 à 11 ans : \$

Passeport 3 jours : \$

Ou Admission générale Gratuite

Les patineurs ou Les patineurs et leur Chaperon auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

15. Chaperons

Les chaperons sont autorisés dans la chambre des patineurs seulement pour les catégories suivantes : (une seule personne par participant)

(Sélectionnez vos catégories autorisées)

- ✓ Patinage Plus;
- ✓ Relève;
- ✓ STAR 1, STAR 2, STAR 3, STAR 4 moins de 10 ans et STAR 5 moins de 10 ans;
- ✓ Pré-Juvenile moins de 11 ans;
- ✓ Sans Limites moins de 7 ans, moins de 8 ans, moins de 9 ans et moins de 10 ans;
- ✓ Olympiques Spéciaux;
- ✓ Toutes les catégories.

Ou **Aucun accompagnateur ne sera autorisé dans la chambre des patineurs.**

16. Prix

a) Volet épreuve CPC

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront une médaille. **Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra ou ne recevra pas de médaille.**

b) Volet Norme de Performance

Les patineurs recevront un ruban et un certificat selon la norme de performance atteinte.

c) Volet Norme de Performance avec classement

Des médailles seront remises aux 3 premiers et tous les participants recevront un certificat selon la norme de performance atteinte.

17. Trophée perpétuel

Un trophée sera remis **ou** **Aucun trophée ne sera remis** au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Spécification :

18. Horaire de la compétition (Sélectionnez un seul mode de diffusion)

Un horaire provisoire sera **Disponible sur le site Internet ou Transmis au club ou Transmis aux entraîneurs ou Transmis aux participants** après la date limite des inscriptions.

19. Formation des groupes

Pour les catégories patinage de compétition, les groupes seront formés par un tirage au sort, selon les [règlements de Patinage Canada](#).

Pour toutes les catégories de patinage STAR, Classez les patineurs par âge et divisez-les en groupes.

Pour les catégories STAR 1 à 3 : S'il y a suffisamment de garçons, ils peuvent être groupés ensemble, peu importe leur âge (p. ex. 2 garçons ou plus). Des épreuves pour les garçons devraient avoir lieu pourvu qu'au moins 2 garçons soient inscrits à une compétition STAR.

20. Vidéo

Vidéo disponible sur place **ou** Non Disponible.

21. Photos

Photos disponibles sur place **ou** Non Disponibles.

22. Restaurants

Casse-croûte ouvert sur place **ou** Il n'y a pas de Casse-croûte.

23. Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

1. Nom de l'hôtel

Adresse

Ville [QC] Code Postal

No téléphone

Courriel :

Code pour rabais :

2. Nom de l'hôtel

Adresse

Ville [QC] Code Postal

No téléphone

Courriel :

Code pour rabais :

24. COVID-19

Le nouveau coronavirus, COVID-19, a été déclaré pandémie mondiale par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le COVID-19 est extrêmement contagieux et se propagerait principalement par contact de personne à personne. Par conséquent, les autorités gouvernementales, tant locales que provinciales et fédérales, recommandent diverses mesures et interdisent divers comportements, le tout dans le but de réduire la propagation du virus.

Des mesures spécifiques seront envoyées aux participants suite à leur inscription.

Annexes permis :

Patinage de compétition;

Patinage STAR;

Patinage Plus;

Artistique;

Démonstration;

Équipe;

Éléments;

Olympiques spéciaux;

Adulte;